

# MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services de la navigation aérienne

Décision DSNA/D nº 11-0080 du 26 mai 2011 portant délégation de signature (direction générale de l'aviation civile, direction des services de la navigation aérienne)

NOR: DEVA1112873S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur des services de la navigation aérienne,

Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne, et notamment son article 3 ;

Vu le décret du 29 juillet 2009 portant nomination de M. Maurice Georges en qualité de directeur des services de la navigation aérienne ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2005 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer et du ministère de la défense,

Décide:

### Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du ministère de la défense à :

M. Hervé Toro, administrateur civil hors classe.

M. Christophe Bigand, administrateur civil hors classe.

Mme Isabelle Bachelier, attachée principale d'administration de l'aviation civile.

# Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du ministère de la défense à :

M. Pascal Planchon, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

M. Fernand Rodolausse, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Mme Muriel Preux, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

M. Jean-Marc Fernandez de Grado, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

M. Pierre Lenguin, conseiller d'administration de l'aviation civile.

Mlle Céline Filippi, attachée principale d'administration de l'aviation civile.

M. Sébastien Rolland, attaché d'administration de l'aviation civile.

Mlle Marie-Hélène Tura, attachée d'administration de l'aviation civile.

#### Article 3

La décision DSNA/D nº 10-0112 du 26 avril 2010 est abrogée.

### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 26 mai 2011.

Le directeur des services de la navigation aérienne, M. Georges